

Espace Evénements des Glariers (EEG)

Pourquoi voter **NON** ?

Groupe de soutien contre l'EEG, constitué d'élus de divers partis aiglons et de citoyens sans attache partisane, libres de tout intérêt lié au projet EEG

Présenté par Philippe BELLWALD, conseiller communal, ingénieur civil EPFL,

responsable du projet de la salle de **l'ARENA** à Genève (1992-1995)

EEG – Pourquoi voter **NON**

Considérations générales

- Implantation inadéquate aux Glariers
 - Place limitée, pas de dégagements, donc extension future impossible
 - Proche de quartiers d'habitation
- Gourmande en énergie non renouvelable (**non respect des labels Aigle Cité d'énergie et Minergie**)
- Abattage d'arbres (autorisation délivrée)
- En bordure de la Grande-Eau (danger zone inondable)
- A 8 min. de la gare à pied, mais pas de bus en soirée
- Suppression de 270 places de parc pendant la construction (2 ans), dont 90 permanentes
- Sous-sol à dépolluer (ancien parking sans récupération des eaux de pluies)
- **Pourquoi ne pas réaliser une salle polyvalente régionale ou intégrée au nouveau Gymnase cantonale ?**

EEG – Pourquoi voter **NON**

- Avant-projet non abouti

- 2015 - Conseil communal : concours architectural avec avant-projet chiffré, comprenant des **clauses précises**, parties intégrantes du cahier des charges:
 - enveloppe de coût: **CHF 14.0 à CHF 16.5 mio.**
 - avec parking souterrain
- 2016 - concours: lauréat **CHF 24.7 mio. à +/- 25%**
 - clause du coût pas respectée: avant-projet estimé entre CHF 20.6 mio. et CHF 30.8 mio.
 - coût place de parc sous-estimé à CHF 39'000.- /place (<< CHF 60'000.- à ce stade de développement) – avant-projet sous-estimé de CHF 4 mio. environ.
 - au total: **coût vraisemblable : CHF 30.8 mio. +/-25%**
- 2016-2019 – Municipalité : période d'attente sans activités
 - Pas de levée d'incertitudes → **risques**
 - niveau d'eau de la nappe phréatique indéterminé (en bordure avec la Grande Eau)
 - problématiques relevées : flux, sécurité, ventilation, chauffage,
 - dépollution du sous-sol
 - budgets sans cahiers des charges précis pour l'acoustique, la scène, l'éclairage, la sonorisation, ...

EEG – Pourquoi voter **NON**

- 2019 - **Avant-projet mal conçu** – **partie “construction”**

- **Conception**

- 4 ans sans développement : “touillage” de chiffres
- sur modèle des salles polyvalentes de Grône et du Châble) (voir leurs sites internet)
- pas adaptée pour les sports : ~~badminton, volleyball, unihockey, basketball~~
- l’EEG n’est pas une salle polyvalente

Question: Alors pour quels sports ? Pas de réponse de la Municipalité!

- agencement à reconsidérer (voir commission municipale (dès 2015), et leurs conclusions de mars 2019)
- conflits de flux pour l’accès à l’EEG (entrée parking adjacente à entrée principale à la salle)
- accès cuisine pendant manifestations
- façade et toiture en cuivre (cher et inutile, nécessitant un traitement des eaux de pluie)

L’EEG est une enveloppe de prestige pour un contenu peu réfléchi !

EEG – Pourquoi voter **NON**

- 2019 - **Avant-projet mal conçu** – **partie “construction”**
 - **Risques**
 - accent sur le contenu (façade et toiture en cuivre : devisées à CHF 2.5 mio.), pas le contenant (aménagements devisés à CHF 400'000.-, y compris cuisine, scène, gradins, lumière et sono). Cette disproportion est-elle raisonnable?
 - questions sans réponses car les études ne sont pas faites (acoustique, ventilation, scène, lumière) : “on verra, on verra plus tard”
 - incertitudes avec conséquences sur coût de construction (p.ex.: niveau nappe phréatique, structure du bâtiment, parking)
 - aspects “sécurité” : (flux de personnes, évacuation, etc.) pas abordés
 - pas de respect des mesures de protection de l’environnement (pas de production d’électricité par panneaux solaires, utilisation d’énergie non renouvelable) : Label **Aigle Cité d’énergie pas respecté**
 - suivi par commission dite « de surveillance » du Conseil communal (CC) empiétant sur les compétences municipales

Question: Etes-vous prêts à assumer ces risques de construction, alors que la Municipalité avait tout le temps de lever ces incertitudes ?

*En passant: expérience professionnelle:
ARENA de Genève – 10'000 places: projet architectural initial: CHF 10 mio., projet final CHF 22 mio. pour être exploitable!*

EEG – Pourquoi voter **NON**

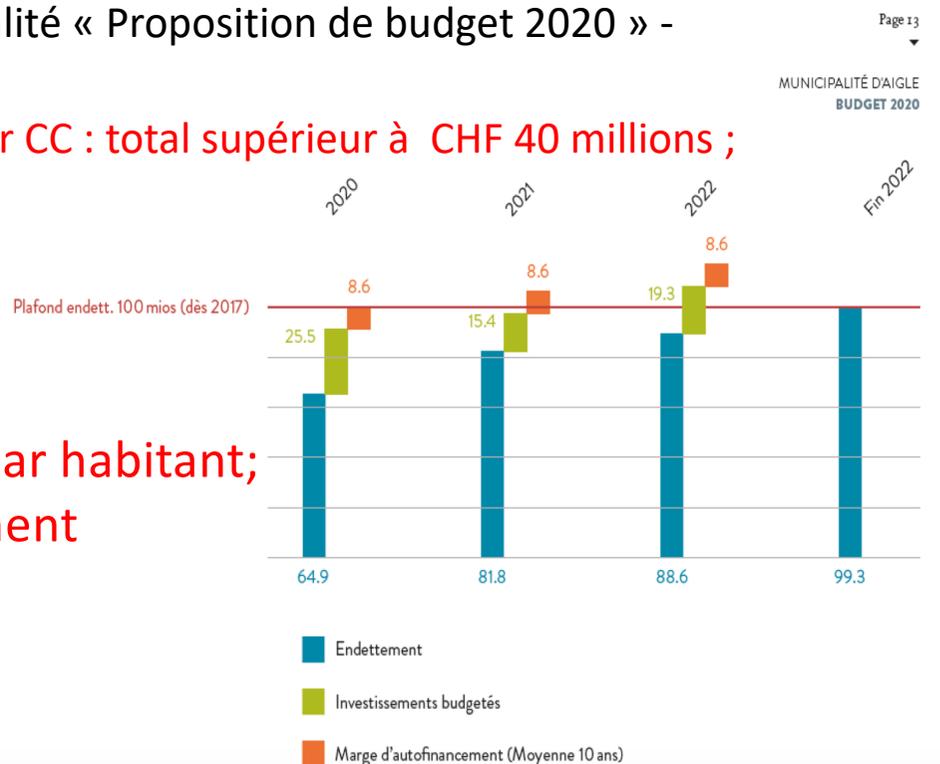
- 2019 - **Projet mal ficelé** – **partie “exploitation”**
 - pas d'étude de marché
 - lettre d'intention d'un exploitant potentiel \neq engagement ferme
 - 1 scénario retenu sur 5 propositions (pourquoi ce scénario ?)
 - montage d'un partenariat sans engagement financier privé
 - pas de loyer minimum pour l'exploitant
 - aucune stratégie d'exploitation
 - tous les risques du côté de la collectivité
 - engagements flous envers les associations locales aiglonnes (locations)
 - coûts d'exploitation sous-évalués – salle polyvalente de la *Marive* à Yverdon, 900 places - charges : CHF 1.7 mio./an, revenus : CHF 0.45 mio. pour commune de 30'000 habitants – EEG à Aigle – charges: CHF 0.5 mio./an, revenus : CHF 0.00 francs pour commune de 10'000 habitants. **Les charges sont nettement sous-évaluées et ne tiennent pas compte de l'amortissement financier : coût réel : CHF > 1.0 mio.**

EEG – Pourquoi voter **NON**

- Futur des finances communales / augmentation dette prévue **sans EEG de CHF 24.7 millions**

(Graphique tiré du rapport de la Municipalité « Proposition de budget 2020 » - octobre 2019)

- Gros investissements déjà votés par CC : total supérieur à CHF 40 millions ;
- L'EEG va être financé entièrement par la dette ;
- Actuellement dette supérieure à CHF 60 millions = CHF 6'000.- par habitant;
- Avec l'EEG, le plafond d'endettement de CHF 100 millions sera crevé



⇒ **Risque d'augmentation importante d'impôts**

EEG – Pourquoi voter **NON**

- Futur des finances communales /
marge d'autofinancement (MAF) *selon la Municipalité*

- la MAF est CHF 8.6 mio.,
i.e. constant pour les 10 dernières années
- or, la moyenne réelle de la MAF est
 - de CHF 5.8 mio. sur 10 ans,
 - de CHF 5.1 mio. sur 3 dernières années;

Exercices	Comptes
2009	7'195'458
2010	5'594'591
2011	8'749'302
2012	7'267'220
2013	4'723'537
2014	9'154'374
2015	5'742'139
2016	5'761'228
2017	5'915'509
2018	3'535'668

La MAF réelle est de **33%**,
respectivement **40%, inférieure**

à celle figurant dans le rapport de municipalité (voir extrait en page précédente)

EEG – Pourquoi voter **NON**

- Futur des finances communales /
marge d'autofinancement (MAF) *selon la Municipalité*

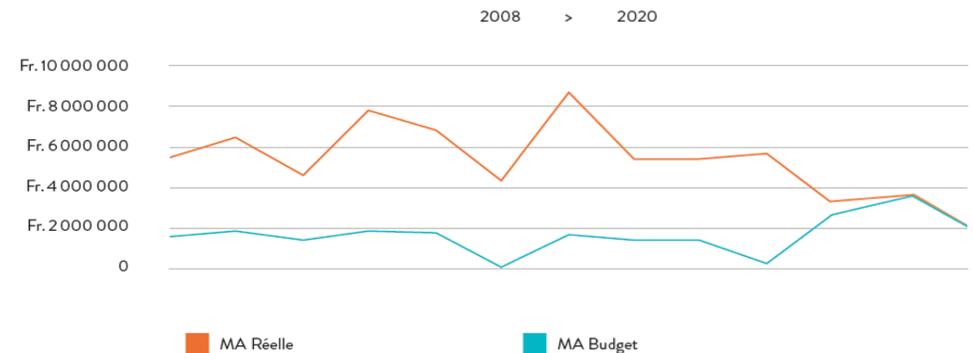
- La MAF **réelle** est sur
une pente descendante;

- La MAF budgétée
est de CHF 3.7 mio. pour 2019
de CHF 2.8 mio. pour 2020

- **Amortissement de EEG sur MAT**

- CHF 25 millions s/ 20 ans = CHF 1.25 mio./an
- EEG va absorber 35-40 % de la MAT!

MARGE D'AUTOFINANCEMENT



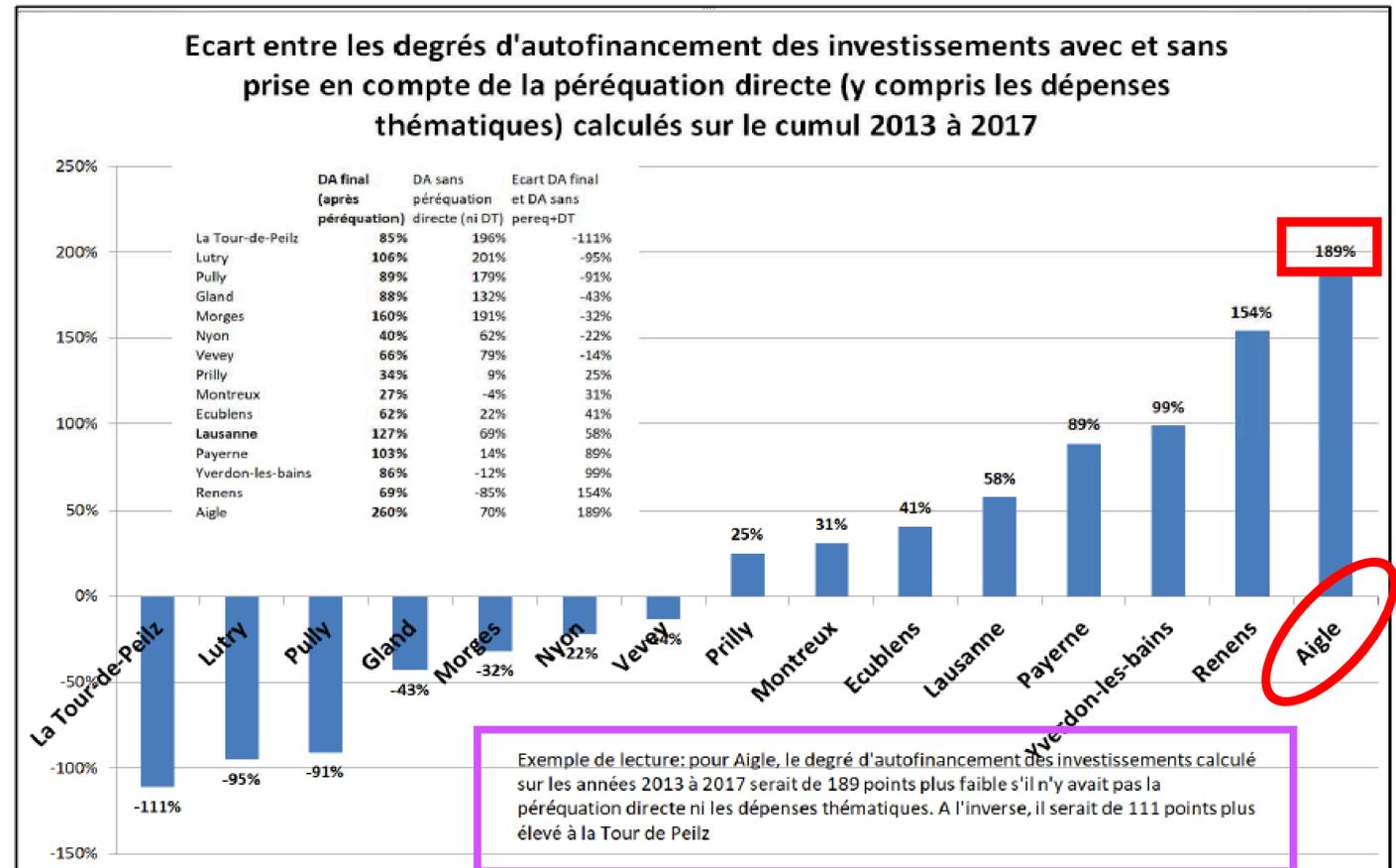
⇒ **Diminution substantielle de MAF pour d'autres investissements communaux**

EEG – Pourquoi voter **NON**

- Futur des finances communales / baisse de la MAF

(Extrait du rapport de la Cour des comptes n°56 du 2 octobre 2019)

AUDIT DE LA PERFORMANCE DES DEPENSES THEMATIQUES DE LA PEREQUATION INTERCOMMUNALE



Source: SCL (décomptes finaux péréquation)/Cour des comptes (calculs propres)

EEG – Pourquoi voter **NON**

- Futur des finances communales / baisse de la MAF (extrait du graphique de la page précédente)

Exemple de lecture: pour Aigle, le degré d'autofinancement des investissements calculé sur les années 2013 à 2017 serait de 189 points plus faible s'il n'y avait pas la péréquation directe ni les dépenses thématiques. A l'inverse, il serait de 111 points plus élevé à la Tour de Peilz

Dès 2022, fin de la réalisation de l'EEG,

- le plafond d'endettement de CHF 100 mio. aura été crevé
- la MAF sera encore plus faible qu'actuellement, conséquence de la révision de la péréquation cantonale

⇒ Forte augmentation d'impôts inéluctable

EEG – Pourquoi voter **NON**

- **Notre contre-proposition : **Pour** une grande salle**

- intégrée au nouveau **Gymnase cantonal à Aigle**
- à développer dans le cadre du projet **Agglo-Chablais**

avec les avantages :

- Réduction considérable de l'investissement initial (<< CHF 25 mio.)
- Diminution des charges sur les finances communales (entretien, maintenance amortissement, intérêts de la dette)
- **Synergies pour une meilleure utilisation de la Grande Salle (ex. aula de 320 places avec nouveau gymnase cantonal, salle de sports conforme (réf. collège de Beausobre à Morges))**
- **Couverture d'un bassin de population plus large dans le cas d'un projet commun Agglo Chablais**

→ Une vraie salle polyvalente serait une meilleure réponse aux demandes des sociétés locales aiglones !

EEG – Votez donc

NON

à un projet mal ficelé et ruineux

synonyme

d'une augmentation d'impôts inéluctable